



RAPPORT D'ACTIVITE

2020 / 2021

Lettre de Jérôme CARRIERE – Président du comité départemental FFESSM de la Moselle

Cher(e)s présidentes et présidents de club,

Cher(e)s présidentes et présidents de commission départementale

Chers membres du comité directeur

Chers vous tous,

Nous venons d'élire une nouvelle équipe nationale avec à sa tête, Fred DI MEGLIO. Je suis, à titre personnel, satisfait de ce choix pour différentes raisons. La première est que Fred a toutes les compétences pour réussir dans son projet et la fédération a besoin d'une personne comme lui pour franchir les épreuves que nous aurons à surmonter dans les prochains mois et années. La deuxième raison est qu'il s'est entouré d'une équipe très compétente et en premier lieu, Bernard et Michel mais aussi d'autres avec une parité parfaite. Enfin, la troisième raison est qu'il a immédiatement répondu à notre appel pour un contrôle plus efficace des organismes décentralisés afin d'éviter les dérives trop nombreuses. Et pour cette dernière raison, je dis simplement que la probité paye toujours et c'est rassurant. Nous aurons maintenant à encourager ces changements pour une fédération transparente et moderne.

Je n'oublie pas dans mes propos, Jean-Louis Blanchard. Il est l'homme de la fédération. Il l'a modernisée, organisée, portée partout et avec tous. Je me suis retrouvé parfois dans « l'antichambre » de la FFESSM et j'ai vu le travail que Jean-Louis a fait. C'est d'une ampleur que nous n'imaginons pas. Personne n'aurait fait ce qu'il a fait et il a mis toutes ses compétences et elles sont immenses au service d'une seule cause. Celle de la plongée dans sa diversité.

Mais revenons à notre comité départemental, nous avons été élus en 2020 dans une situation particulière. Je parlerai d'abord de la situation sanitaire qui impacte tous nos clubs et nos activités dans son ensemble, mais aussi de la situation délicate dans laquelle a été trouvée le comité.

Concernant la situation sanitaire, notre activité est directement impactée par le contexte. Les piscines fermées, les adhérents démobilisés, les sorties annulées, les compétitions reportées et nous maintenons bon gré mal gré, quelques formations en visio. Nous avons à ce sujet fait l'acquisition de deux accès zoom pour les clubs qui en ont besoin.

Cette situation est loin d'être terminée et lorsque nous sortirons du tunnel, un jour ou l'autre, nous devons encore nous adapter au contexte. Et beaucoup de choses vont indéniablement changer, dans des domaines que nous n'imaginons peut-être pas encore. Il nous faut préparer notre activité avec de nouvelles contraintes pour y faire face. Le vieil adage « prévoir c'est guérir » doit être notre leitmotiv.

Nous devons déjà imaginer les contraintes qui seront les nôtres pour l'accès aux piscines. Les villes nous demanderont sans nul doute de suivre des protocoles stricts. Nous devons imaginer la gestion des matériels et notamment les EPI les plus sensibles. Je vous propose à ce sujet de vous parler des contraintes juridiques actuelles sur le sujet. Nous devons anticiper de nouvelles règles pour l'accès à nos adhérents au sein de nos structures en organisant des règles d'accueil, de sortie en milieu naturel, de transport. Mais surtout, nous devons rassurer nos adhérents, sans oublier, c'est primordial, « nos baptisés ». Je reviendrais sur ce sujet tout à l'heure.

Voilà pour la première partie de mon propos.

Concernant le comité départemental et l'état dans lequel nous l'avons trouvé.

Je vous livre quelques exemples non exhaustifs car la liste serait trop longue.

- Pas de statut à jour
- Pas de RI à jour
- Pas d'enregistrement des anciens membres élus auprès du tribunal depuis plus de 10 ans
- Pas de comptabilité depuis plus de deux ans
- Des dépenses impossibles à vérifiées
- Une carte bleue servant pour des dépenses personnelles dont du carburant
- Du matériel non suivi, non recensé et pour finir introuvable
- Un agrément fédéral secourisme non renouvelé
- Des factures non payées malgré les relances avant notre élection et impactant donc notre budget
- Des coordonnées SIRET, banque et statut différentes nous obligeant à retarder les demandes de subvention

Et je vous passerai les petits tracas qui nous ont été infligés dans la récupération d'une infime partie de matériel.

Mais nous avons passé outre et nous nous sommes mis au travail.

- Nous avons écrit des statuts et un règlement intérieur
- Nous avons créé une véritable comptabilité et un suivi strict des dépenses comme des remboursements. Catherine et Jean-Luc vous en parleront dans quelques minutes.
- Nous avons relancé notre agrément secourisme et Anne So vous parlera du groupe secourisme qui sera opérationnel dès que possible.
- Nous avons créé un nouveau site internet que nous faisons vivre le plus possible. Laurent reviendra sur le sujet.
- Nous avons demandé des subventions malgré les difficultés administratives et nous avons été récompensés de nos efforts (et ce n'est pas fini !)
- Nous avons participé en présentiel ou en distanciel à de nombreuses réunions pour demander et parfois nous faire connaître (département des sports, ville de Metz, FFESSM, CDOS, CROS.....)
- Nous sommes allés visiter la nouvelle maison des sports et nous aurons un bureau permanent en partage avec la région. Nous aurons également une salle pour entreposer le matériel qui sera suivi de façon stricte.

Nous avons œuvré et ce n'est pas fini. Nous avons encore des projets et nous essayerons de les réaliser.

Voilà en quelques mots la situation de notre CODEP.

Je souhaiterais à ce sujet vous donner mon sentiment sur la raison d'être d'un comité. Il n'est pas là pour se substituer aux clubs et encore moins faire des actions de promotion de l'activité. Il est un soutien à vos propres actions. Pour ceux qui souhaitent jouer le jeu et je pense que vous êtes tous de ceux-là, il peut être un outil formidable. Il peut vous apporter des moyens essentiels, que cela soit en termes de formations, de subventions, de visibilité ou encore de moyens.

Je prendrais un exemple que nous avons actuellement avec la COVID. Lors d'une réunion au département des sports, la responsable du service me parle de faire des actions de baptême pour les quartiers prioritaires mais aussi pour d'autres quartiers. J'y suis bien entendu très favorable d'autant que c'est très porteur pour les subventions. Ces baptêmes seront forcément organisés en semaine dans des créneaux où beaucoup de vos moniteurs travaillent. Il faut donc nous regrouper autour d'un ou de plusieurs clubs pour répondre à cette demande. Cela peut être également une ou des commissions qui seront sollicitées avec là aussi un regroupement nécessaire.

Cette responsable me pose une question toute simple : Comment allez-vous faire pour les détenteurs et les masques ? Elle poursuit en me disant qu'il lui semble inimaginable, compte tenu de la situation sanitaire, qu'un enfant prenne en bouche un détenteur qui a été juste avant dans la bouche d'un de ses camarades. Les parents ou les accompagnants le refuseront.

Effectivement, il faut nous préparer à ce type de remarque et la seule projection d'un produit ou le trempage ne résoudra rien sur la méfiance générale.

Nos clubs seront confrontés à cela et le CODEP a un rôle à jouer en étant le pourvoyeur de détenteurs, de masques et de tout autre matériel posant problèmes en terme sanitaire.

Le département des sports s'est déjà engagé à nous aider pour ces achats. Et c'est sur ce type d'action qu'il faut absolument orienter l'action du CODEP.

Le club sera en première ligne et le CODEP en soutien. Nous nous nourrirons des actions des clubs en alimentant notre site et notre page FB. Nous ferons toutes les demandes de subventions possibles au profit des clubs qui seront les bénéficiaires de ces matériels.

Le comité départemental est un organisme décentralisé qui a un intérêt majeur. Il nous rassemble et nous sommes plus forts à plusieurs. Cela n'enlève en rien votre personnalité d'association ni vos attributions. Le président de club est la personne la plus importante dans notre structure fédérale car il décide de tout. Il met en place l'équipe du CODEP, suit son travail, donne son avis et peut même démettre les membres élus. Il a surtout la responsabilité de faire vivre son club et ce n'est pas une mince affaire dans le contexte actuel. Il est l'acteur essentiel de notre pratique subaquatique.

C'est la raison pour laquelle, je vous fais cette proposition. Restez ce que vous êtes et servez-vous du CODEP pour développer l'activité.

Mon expérience (je crois que je peux le dire !!!) m'a à de nombreuses reprises, démontrée que l'on ne fait jamais l'unanimité. Mais si vous avez des remarques, faites-en sorte qu'elles soient constructives. Soyez une force de propositions pour votre activité et pour les autres clubs et nous serons derrière vous.

Vous avez aujourd'hui à vous prononcer pour les statuts et le règlement intérieur. Ils sont largement inspirés des autres CODEP et des statuts types, en prenant quand même en compte notre particularité. Ils devront vivre et être modifiés à chaque fois que cela sera nécessaire.

Je ne suis pas un politique et je me suis lancé dans cette « affaire » pour une seule raison : mettre en place une structure décentralisée au service des clubs de la Moselle et qui redistribue ce qu'il obtient. Cela commence par la rétrocession des licences et elles seront en baisses en 2021. Ces licences que nous avons vendu à nos adhérents dans nos clubs, qui ont un coût non négligeable et qui n'ont pas vocation à payer des actions étrangères à nos convictions bénévoles et à notre charte déontologique.

Je ne ferai qu'un mandat, je l'ai déjà dit. Mais j'ai l'ambition de laisser une situation saine et de faire aboutir des projets pour la plongée.

Je terminerai par des remerciements. Ils sont adressés à l'équipe du comité. Une belle équipe que je fatigue par des visio plusieurs fois par mois pour certains et qui sont toujours là. Ils ont le bénévolat chevillé au corps, une mentalité associative, une vision de partage et de passion et une disponibilité sans faille. Ils ne sont pas tous des amis proches car je ne les connais pas encore assez bien (et la covid ne nous a pas aidée non plus), mais j'espère qu'ils me considéreront comme tel à la fin de notre aventure.

Vous trouverez à la suite de mon propos, les rapports des commissions. Ils retracent avant tout une année difficile et des projets pour les années à venir. Nous avons l'espoir que ce document, outre l'action des commissions, devienne celui des clubs. Nous pourrions y faire figurer toutes les actions de promotions, de protection de l'environnement et de formations que vous organisez tout au long de l'année. Il doit devenir un véritable rapport de l'activité FFESSM de la Moselle.

En vous remerciant pour votre engagement commun.

Jérôme

Sommaire

Commission environnement et biologie subaquatique.....	1
Bilan formation Plongeur Biologique niveau 1 des trois dernières années.....	1
1. L'équipe de formation.....	1
2. Les participants	1
3. Déroulement de la formation PB1	1
Programmation 2021	1
1. Formation de PB1 en 2021 (3 ^{ème} formation).....	1
2. Séances d'initiation à la biologie et environnement	2
3. Recensement.....	2
4. Évènement nettoyage de l'environnement	2
Commission Plongée Sportive en Piscine	3
Les Compétitions	3
1. Championnat de France.	3
2. Compétition régionale Grand Est 2019	4
3. Championnat départemental 02 février 2020.....	4
4. Meeting de LAON 17 Novembre 2020	4
5. Étaient qualifiés pour les championnats de France :.....	5
La pédagogie	5
Le matériel	5
Les projets de la commission PSP au Codep 2021-2022	5
L'actualité de la PSP	7
1. Championnat inter-régional PSP	7
2. Championnat de France PSP	7
Commission Apnée.....	9
État des lieux	9
Bilan de la saison 2019-2020.....	9
Nouvelle Olympiade, nouveaux projets : Les grands axes de développement Nationaux de l'apnée	9
Le projet de la commission départementale pour la saison 2020-2021.....	10
1. Formation et pratique	10
2. Handi-sub	10
3. Compétition.....	10
Zoom sur nos athlètes mosellans	10
1. La référence.....	10
2. L'espoir	11
Commission Photo-Vidéo Sous-Marine	13
Commission Nage avec Palmes	14
Rapport sportif	14
1. Compétitions Nationales réservées au SHN (Sportifs de haut Niveau)	14
2. Championnat de France des Clubs décembre 2020 à RENNES.....	14

3. Meeting janvier 2021 AIX en PROVENCE.....	14
4. Meeting mars 2021 RENNES.....	14
Divers	14
Projets Région	15
<i>Commission Hockey Subaquatique</i>	<i>16</i>
Compte Rendu d'activité 2020/2021.....	16
Prévisions 2021/2022	16
<i>Commission Technique Départementale.....</i>	<i>17</i>
Rapport d'activité 2020	17
Rapport d'activité 2021	17
1. La formation « initiateurs »	17
2. L'examen initiateur	17
3. La formation GP-N4.....	18
4. La formation MF1.....	18
5. La formation MF2.....	18
6. La formation TIV	18
7. La formation Antéor	18
<i>Groupe de Travail Secourisme</i>	<i>19</i>

Présidente : Maude COSSUREL

Bilan formation Plongeur Biologique niveau 1 des trois dernières années

1. L'équipe de formation

Christian Bastien et Jean Philippe Nicolay ont été les formateurs FB1 de cette formation les deux dernières années. Thibaut Glasser et Véronique Schnoering viennent en cas de disponibilités (respectivement vice-président et présidente de la bio au comité régional).

2. Les participants

	Année 2018	Année 2019	Année 2020 : coronavirus
Nombre d'inscrits	13	19	13 par mail
Nombre de PB1 délivrés	10 (77% de réussite)	13 (68% de réussite)	/
Nombre de clubs représentés	5	7 (dont 51 et Lux)	Formation non débutée

3. Déroulement de la formation PB1

16h de formation théorique et 4 plongées (ou PMT) de validation

Programmation 2021

1. Formation de PB1 en 2021 (3^{ème} formation)

a. L'équipe de formation

L'organisateur sera Jean Philippe Nicolay pour la session PB1 de l'année 2021.

Les formateurs seront Jean Philippe Nicolay, Christian Bastien, Catherine Chaubard en formation FB1 sous la tutelle de Thibaut Glasser en formation FB2. Éventuellement d'autres stagiaires FB1 en tutorat avec un FB2 pourront présenter des cours.

b. Formation modifiée en raison du contexte

- **La théorie** s'est déroulée intégralement en visio-conférence sur ZOOM :
 - ✓ Le MARDI 9 mars 2021 de 20h00 à 22h30,
 - ✓ Le MARDI 16 mars 2021 de 20h00 à 22h30,
 - ✓ Le SAMEDI 20 mars 2021 de 9h00 à 12h00 et 14h à 16h30,
 - ✓ Le SAMEDI 27 mars 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,
- **Report de la partie pratique ayant lieu à Port-Grève en Zélande (Pays-Bas)** initialement prévue lors d'un séjour du 28 au 30 mai 2021 et reporté le week-end du 3 au 4 septembre 2021.
- **L'examen théorique** aura lieu durant le stage pratique.

c. Budget

Les frais d'inscription sont de 160€.

Cela comprend les cours théoriques, la carte PB1 en cas de réussite. Les réservations de salles et de matériel seront assurées par la CDEBS du CODEP 57. Ne sont pas compris les frais de restauration et de déplacement. Le prix est faible en raison de la participation importante du CODEP 57 et le soutien de la CREBS Est.

Le coût recouvre aussi le week-end de Zélande (PB). Cela comprend le logement en appartements. La restauration, les frais de déplacements et les gonflages ne sont pas compris.

Des accompagnateurs sont admis pour ce week-end pour un montant de 130€ par personne (frais d'hébergement) ; s'il s'agit de plongeurs, ils devront être auto-encadrés.

2. Séances d'initiation à la biologie et environnement

Deux séances d'initiations à la biologie et à l'environnement sont prévues le vendredi 19 novembre et le mardi 23 novembre 2021. Il s'agit de séances ouvertes à tous les clubs sur deux soirs différents de la semaine afin de toucher le plus de public possible.

3. Recensement

Le recensement des plongeurs 57 intéressés par la formation bio est toujours en cours à l'adresse suivante : <https://goo.gl/forms/DFIX94caSXS9Qc9g2>

4. Évènement nettoyage de l'environnement

Organisation de cet événement en réflexion.

Présidente : Valérie SCHWARTZ

La Plongée Sportive en Piscine est une activité de plongée technique.

Elle existe depuis 2011.

Elle joint le plaisir de l'agilité et du jeu avec le geste technique du plongeur, et pour ceux qui aiment cela, l'adrénaline de la compétition.

L'activité est ouverte aux enfants dès le niveau bronze, et à partir du N1 pour les autres. Elle s'adresse également aux handicapés, et à toutes les classes d'âges, hommes et femmes.

Les Compétitions

1. Championnat de France.

Ils étaient plus de 400 à plonger pour le titre de champion de France le 11, et le 12 mai 2019 à Limoges.

C'est le dernier championnat de France organisé, 2020-2021 étant une année blanche.

1 seul club mosellan a participé au championnat de France 2019.

Maxime-Henri Petitjean et **Léa Attinetti** ont réussi à dépasser des concurrents beaucoup plus expérimentés. Pour leur 1er championnat de France, ils ont terminé 13ème sur 23 de leur catégorie d'âge, en Trial. Ils étaient encore juniors (Maxime-Henri a fêté ses 16 ans le lendemain !).

Pierre Mesenbourg est le seul cadet de Moselle. Le seul du département à avoir réussi à se qualifier. Un des 19 cadets français.

Un problème matériel l'a empêché de monter sur le podium de l'épreuve d'émersion- son temps était excellent. Pour lui aussi, c'était la 1ère participation au championnat de France, à seulement 14 ans.

Pour les championnats de France 2020, **Maxime Henri Petitjean** était qualifié en PSP, et en tir sur cible. Les compétitions ayant lieu dans 2 piscines distantes de 5 km, à Limoges, il lui aurait fallu choisir à quelle activité s'aligner.

Eva Oster et Yan Oster ont concouru en Torpedo, avec Hélène Schwartz et Pierre Mesenbourg (cadet).

Maxime-Henri Petitjean (junior) a également concouru en Emersion.

Eva Oster (junior) a concouru en Torpedo, Emersion, Combiné, octopus.

Yan Oster (junior) a concouru en Torpedo et octopus.

Hélène Schwartz (senior) a concouru en Trial et Octopus.

Valérie Schwartz (master) a concouru en Emersion et combiné.

En 2017, Eva Oster, Yan Oster, Valérie Schwartz, Hélène Schwartz, Julien Schwartz, ont concouru au championnat de France de Montluçon.

C'est l'expérience acquise au fil des compétitions qui permet de faire monter le niveau des compétiteurs. En janvier 2020, c'est 8 compétiteurs de ce club qui se préparaient aux compétitions régionales qualificatives pour le championnat de France.

2. Compétition régionale Grand Est 2019

50 compétiteurs de 8 clubs du Grand Est ont concouru sur 8 épreuves qualificatives pour le championnat de France, à Mulhouse. 1 seul club mosellan : Aqualoisirs-Boulay a remporté 2 médailles d'or, 2 d'argent, 8 de bronze.

Voici la liste des qualifiés en 2020, avant l'arrêt brutal des compétitions.

3. Championnat départemental 02 février 2020

50m Octopus :

- Sénior : ATTINETI Léa et PETITJEAN Maxime Henri (Argent)
- Vétéran : SCHWARTZ Valérie et SCHWARTZ Julien (Or)

50m Emersion :

- Cadet : MESEMBOURG Pierre (Or)
- Junior : PETITJEAN Maxime Henri (Or)
- Vétéran Femme : SCHWARTZ Valérie (Or)
- Vétéran Homme : SCHWARTZ Julien (Argent)

200m Trial :

- Cadet : MESEMBPOUR Pierre (Argent)
- Junior : PETITJEAN Maxime Henri (Or)

4. Meeting de LAON 17 Novembre 2020

50m Octopus :

- Sénior : ATTINETI Léa et PETITJEAN Maxime Henri (Argent)

50m Emersion :

- Vétéran Femme : SCHWARTZ Valérie (Argent)
- Junior : PETITJEAN Maxime Henri (Argent)

200m Trial :

- Junior : PETITJEAN Maxime Henri (Argent)
- Vétéran Femme : SCHWARTZ Valérie (Bronze)

50m Torpedo :

- ATTINETI Léa, MESEMBOURG Pierre, PETITJEAN Maxime Henri, SCHWARTZ Hélène (Argent)

100m Combiné :

- Junior : PETITJEAN Maxime Henri, MESEMBPOUR Pierre (Argent)

5. Étaient qualifiés pour les championnats de France :

PETITJEAN Maxime Henri (Trial + Emersion + 50m Octopus + Torpedo)

MESEMBOURG Pierre (Trial + Torpedo)

ATTINETI Lea (50m Octopus + Torpedo)

SCHWARTZ Hélène (Torpedo + 200m Trial)

La pédagogie

L'activité est encore méconnue. Or c'est un support de cours intéressant pour la plongée technique, puisqu'il s'agit de mettre en œuvre les gestes que l'on s'entraîne à enchaîner de manière parfaite : lâcher-reprise d'embout, vidage de masque, capelage-décapelage, émergence de parachute, gestion de la flottabilité, contrôle des palmes pour préserver l'environnement.

C'est également une excellente manière de varier les entraînements, en s'amusant, en se mesurant aux autres. La plongée dans le noir lors de l'exercice du scaphandre nocturne est une expérience très originale.

Un enfant qui passe le N1 à 12 ans avec dérogation, ou à 14 ans, devra attendre 16 ans pour présenter le N2, et il lui manquera d'avoir 18 ans pour exercer les prérogatives d'autonomie.

En l'absence de niveau à passer, quelle motivation ? Compter les carreaux de piscine en enchaînant les longueurs a ses limites. Participer à des exercices techniques qui challengent la capacité physique est particulièrement intéressant pour des adolescents.

C'est la même chose pour les adultes, qui souhaitent continuer à s'entraîner, sans passer de niveaux. La compétition de PSP se pratique sans limite d'âges, les barèmes sont adaptés. Idem, l'équité homme-femme est respectée, ce qui n'est pas le cas de nombreuses fédérations sportives.

Le matériel

C'est le matériel du plongeur : palmes courtes et nerveuses, masque bifocale, tuba, combinaison éventuellement, back-pack (un support de bouteille sans gilet), un détendeur avec octopus et mano, bouteilles 6 litres ou 10 litres.

Le matériel collectif :

- Kettlebell 6 kg + parachute pour l'émersion.
- Arceaux, flotteurs, poids, cadres, bac, et mannequin pour le combiné.
- Une bouée d'apnée pour le Torpedo.
- Sifflet, chronomètres.

Les projets de la commission PSP au Codep 2021-2022

La 1^{ère} action à mener au niveau du département est une campagne de **communication**, pour :

- Faire connaître l'activité
- Recenser les clubs intéressés
- Démontrer la faisabilité

1^{ère} étape : Prendre contact avec tous les présidents de clubs mosellan, les appeler pour leur proposer une rencontre, balayer un ordre du jour pour identifier ceux intéressés.

Je souhaite relayer auprès des présidents de clubs les courriels de la PSP régionale, et l'activité des clubs mosellans, sur le modèle des articles joints, une fois par mois.

Alimenter le FB/site du Codep, rythme de publication une fois par mois.

2^{ème} étape : visite des clubs pour des explications et des démonstrations. Les clubs pratiquants seront sollicités.

3^{ème} étape : organisation d'1 rencontre départementale : challenge/Démo.

La 2^{ème} action à mener : la pédagogie.

La PSP pourrait être présentée aux futurs initiateurs clubs lors des stages de formation pédagogique.

J'aimerais participer à une formation d'entraîneur, à titre personnel. L'organisation de la session relève de la région.

La 3^{ème} action à mener : le matériel. Il s'agit de créer une banque de matériel et des programmes d'entraînement pour les clubs.

La 4^{ème} action à mener : le budget. 3000 €.

Il s'agit :

- Compétitions : de proposer des critères de financement des déplacements pour les compétiteurs au niveau départemental, régional, national, au championnat de France. Chaque mineur est accompagné par 1 adulte plongeur ou non plongeur, qui le rassure, l'aide à gérer le matériel, le stress des épreuves, le véhicule.
- Challenge départemental : obtenir l'usage d'une piscine à titre gratuit, des prix pour les compétiteurs, des repas pour les organisateurs, arbitres.

La 5^{ème} action à mener : les compétitions.

Il s'agit de faire émerger des compétiteurs au niveau des clubs, de tous âges (10 ans-99 ans), pour qu'ils s'entraînent de septembre à janvier, et participent ensuite à 1 compétition régionale : Ecrouves, Laon, Reims, sont les plus proches, sur au moins 2 épreuves chacun : 100 m combiné, 50 m émergence, 50 m octopus mixte mono-bouteille, 200 m trial, 4 x 50 m relai torpedo mixte paritaire, qui sont les épreuves du championnat de France. Amener un jeune au championnat de France est une expérience humaine exceptionnelle, il faut se concentrer sur les épreuves qui qualifient à ce niveau de compétition.

Je propose de communiquer les dates de compétitions, et d'accompagner les clubs qui souhaitent participer, et précisant les points de règlement, en facilitant les inscriptions, et en mutualisant les moyens pour les déplacements.

L'actualité de la PSP

1. Championnat inter-régional PSP

Le club Aqualoisirs de Boulay s'est déplacé à Laon pour une rencontre inter-régionale de Plongée Sportive en Piscine.

30 Compétiteurs du Nord et de l'Oise de 14 à 60 ans se sont affrontés dans les 5 épreuves classiques.

Pierre, cadet, ramène une médaille d'or au 25m émergence.

Léa, pour sa première compétition ramène une médaille en octopus avec Maxime Henri, après une course technique et rapide superbe.

Maxime Henri obtient l'argent en 200 mètres Trial.

Et Valérie est récompensée de l'or pour le Trial, catégorie Master.

Un beau déplacement dans une piscine confortable, un accueil sympathique par les organisateurs, bref à refaire l'année prochaine.

D'ici là : les championnats de France à Limoges.

Aqualoisirs est le seul club de Moselle à être qualifié. L'aventure continue !

A retrouver sur le site www.Aqualoisirs-boulay.fr



2. Championnat de France PSP

C'est une passion : la plongée, un loisir devenu une compétition. La PSP ou Plongée Sportive en Piscine a fait son apparition en 2011.

Ils étaient plus de 400 à plonger pour le titre de champion de France le 11, et le 12 mai 2019 à Limoges.

Dans un froid de canard et chahutés par des bourrasques de pluie glacée, 4 compétiteurs d'Aqualoisirs Plongée ont pris le départ de 2 des 4 épreuves, qui se sont déroulées en plein air.



Il y a 2 épreuves mixtes : le relai et l'octopus.



Maxime-Henri Petitjean et Léa Attinetti ont réussi à dépasser des concurrents beaucoup plus expérimentés. Pour leur 1er championnat de France, ils ont terminé 13^{ème} sur 23 de leur catégorie d'âge. Ils sont encore juniors (Maxime-Henri a fêté ses 16 ans le lendemain !) tous les espoirs sont ouverts.

Pierre Mesenbourg est le seul cadet de Moselle. Le seul du département à avoir réussi à se qualifier. Un des 19 cadets français.

Un problème matériel l'a empêché de monter sur le podium de l'épreuve d'émersion- son temps était excellent. Pour lui aussi, c'était la 1^{ère} participation au championnat de France, à seulement 14 ans.

C'est une confrontation avec les 400 meilleurs français. Chacun a appris sur soi, et revient plus riche d'une expérience exceptionnelle. En espérant faire profiter d'autres plongeurs l'année prochaine, et avoir à nouveau la chance d'être un des 400 meilleurs, et pourquoi monter sur le podium.



Président : Vincent MULLER

État des lieux

La commission apnée départementale peut compter, à ce jour, sur 10 moniteurs actifs et disponibles pour les formations expert et cadre et ses encadrant clubs.

Bilan de la saison 2019-2020

Comme pour toutes les activités, l'apnée a été fortement impactée par la crise de la COVID -19

Le programme défini en septembre 2019 par la commission régionale : formations mutualisées, planning des compétitions régionales et départementales intégrant le circuit national, est ensuite déployé dans les départements.

Dans ce contexte très contraignants un planning de sorties d'été a été proposé et a permis la participation et l'entraînement des plongeurs apnéistes du département et de la région.

Par ailleurs, la commission, représentée par D. Gérard, a apporté son expertise en animant des formations niveau 4.

Le stage final initiateur apnée auxquels devaient participer 3 à 4 plongeurs mosellans a été successivement reporté puis annulé.

Le stage final expert a pu être maintenu mais faute de préparation adaptée, aucun stagiaire mosellan ne s'est présenté.

Et enfin pour compléter ce triste tableau, toutes les compétitions départementales et régionales ont été annulées.

Nouvelle Olympiade, nouveaux projets : Les grands axes de développement Nationaux de l'apnée

L'apnée est en plein développement

Pour maintenir cette dynamique la CNA souhaite (dans les grandes lignes) :

- **Compétition** : soutenir la compétition, placer la France au plus haut niveau international (Top 4). Permettre l'accès aux plus jeunes avec des compétitions spécifiques ;
- **Formation** : Créer des synergies inter-régionales pour mutualiser les formations et soutenir les régions en cours de développement. Mise en place de sections Apnée dans deux lycées (section sport études apnée) ;
- **Handi-sub** : Mise en place d'un cursus de formation pour les cadres apnée permettant l'accueil de personnes en situation de handicap ;
- **Communication** : augmenter la visibilité de la discipline.

Le projet de la commission départementale pour la saison 2020-2021

1. Formation et pratique

- Stage Initial IE réalisé en soutien de la CRA le 27 février 2021 avec 3 stagiaires mosellans
- Stage Initial MEF1 réalisé en soutien de la CRA le 27 mars 2021
- Passerelle E/IE initialement prévue en mars reportée pour l'instant à l'automne (nécessite l'accès à la piscine)
- Les sorties d'été : un programme de sortie d'été est mis en place pour permettre aux stagiaires de différents de pratique et d'encadrement de travailler leur préparation. Ce programme permet également l'accès aux plongées d'initiation et loisir.
- Stage final IE à l'automne, par défaut de piscine il est envisagé à la Gravière du Fort
- Stage final MEF1 à l'automne également à la GdF
- Stage final Expert EL
- Proposer pour les clubs qui le souhaite des séances d'initiation en piscine et en fosse
- Soutenir les formations « techniques » sur les épreuves d'apnée en proposant des séances en les accompagnant en fosse ou en gravière.

2. Handi-sub

- Initiation et préparation au déploiement du cursus en Moselle (EH1)

3. Compétition

- Pas de compétition départementale
- Soutien des compétiteurs départementaux sélectionnés en équipe de France

Zoom sur nos athlètes mosellans

Le circuit de compétition se densifie et, en parallèle, les clubs étoffent leur offre d'entraînement, même si les créneaux entraînement compétitions sont encore peu nombreux.

Il n'y a pas de club d'apnée « pure » en Moselle.



1. La référence

Maitre nageuse de profession, Georgette Raymond, Fanny pour les intimes, débute l'apnée en 2008 presque par hasard.

Avec des aptitudes naturelles pour la discipline notamment l'apnée dynamique en mono-palmes, elle accède rapidement au plus haut niveau établissant le record de France de la discipline à plusieurs reprises.

En 2011, « la petite furie » participe aux championnats du monde en piscine et se hisse sur la 2^{ème} marche du podium à 1m seulement de la médaille d'or battant une nouvelle fois son propre record de France avec une performance à 200m.

Elle est également vice-championne du monde la même année en apnée statique.





Au moment où le plus grand nombre prend sa retraite, elle bat encore son record personnel en dynamique sans palme.



Aujourd'hui retirée des circuits nationaux et internationaux, c'est Agnès Véron qui reprend le flambeau du département en intégrant la Réserve de l'équipe de France



2. L'espoir

Agnès est monitrice bénévole de plongée scaphandre au club Aquasports de Metz et profite d'un partenariat entre son club et les Argonautes de St Avold pour s'initier à l'apnée.

En à peine quelques années, Agnès progresse rapidement et se hisse sur tous les podiums départementaux et régionaux.



Qualifiée pour les compétitions nationales, elle est repérée par le staff de l'équipe de France qui lui propose d'intégrer la Réserve et de participer aux stages de préparation nationaux.



Avec un tel palmarès, il y a effectivement de quoi avoir le sourire.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite, Agnès tu as le soutien de toute la Moselle 😊.



Président : Jean-Philippe NICOLAY

Le 1^{er} objectif de la commission a été de recenser les plongeurs et/ou apnéistes intéressés par l'activité photo et/ou vidéo.

A cet effet, j'ai contacté les présidents de club de plongée début janvier afin de me présenter, et de me communiquer les personnes intéressées. Entre 10 et 15 personnes se sont manifestées.

Pour toutes ces personnes intéressées, je leur ai indiqué que la commission photo-vidéo du grand Est organise, à partir de mars 2021, une formation 'plongeur photo 1' et plongeur vidéo 1'. Au total, 10 mosellans se sont inscrits. A noter que 3 formateurs mosellans (dont moi) interviennent au cours de cette formation.

J'ai également demandé à Pascal CETRE (présidente de la commission photo-vidéo) toutes les personnes ayant eu un diplôme photo ou vidéo lors des stages organisés par la région Est puis Grand Est afin de les recenser et de les contacter ultérieurement.

Début avril, j'ai lancé sur la page Facebook du CODEP, ainsi que sur ma page personnelle, un formulaire à remplir par toute personne intéressée par l'activité. Il a été également mis sur le site internet du CODEP. Au 17/04, 25 personnes ont répondu au formulaire.

Au vu des conditions sanitaires actuelles avec la fermeture des piscines, l'accès à la gravière du fort interdit, et la limite des 30 kilomètres, difficile d'organiser un événement.

Néanmoins, je souhaite organiser au moins une rencontre entre photographes et vidéastes en septembre ou octobre 2021 pour partager les connaissances, et faire des photos et/ou vidéos.

Début octobre, a lieu à la base nautique de COLMAR, une rencontre « déclics en liberté » autour de la photo et de la vidéo. Une délégation mosellane s'y déplacera.

Je souhaite organiser quelques visioconférences, notamment autour de la plongée à la réunion, de la photo piscine, de la coupe animalière de photo sub, ...en novembre 2021 ou janvier/février 2022.

Je souhaiterais également organiser une séance à la fosse de Creutzwald ou du Luxembourg pour faire des photos/vidéos.

Je me tiens, en outre, à la disposition de toutes les autres commissions ainsi que le comité pour des reportages aussi bien terrestres que subaquatiques.

Président : Christian SEEMANN

Rapport sportif

Contexte sanitaire oblige pas de compétition en région Grand EST piscine et sans doute eau libre, ni formation et recyclage juges.

1. Compétitions Nationales réservées au SHN (Sportifs de haut Niveau)

2. Championnat de France des Clubs décembre 2020 à RENNES

71 nageurs, 22 clubs, l'UEP représenté avec Alexandre Théo THILL, Noémie DA SILVA et Lola GUILLE.

3. Meeting janvier 2021 AIX en PROVENCE

63 nageurs, 19 clubs, pour l'UEP :

Lola GUILLE : record personnel sur 50 AP / 200SF / 50 SF / 400 SF. Alexandre Théo THILL : record personnel sur 50 SF.

A noter la présentation de notre discipline grâce à la page Facebook du Pays d'AIX Natation et en simultané avec FR3 PACA et la présence de notre président FFESSM Mr. Jean Louis BLANCHARD et de nombreuses interventions de consultants.

4. Meeting mars 2021 RENNES

108 nageurs, 20 clubs.

Tous ces nageurs ont tentés de gagner leurs tickets pour les prochains Championnat du Monde 2021 à LUGANO (Italie) pour les juniors et à TOMSK (Russie) pour les séniors) si maintenues ? .

Pour l'UEP :

Alex Théo THILL, Ariane JACQUES, Lola GUILLE et Noémie DA SILVA, ces nageurs n'ont pas démerités pendant ce week-end, leurs implications dans les entraînements commencent à porter ces fruits.

Ces compétitions se sont déroulées dans un contexte sanitaire particulier, des mesures strictes avaient été imposées.

Bravo aux nageurs de l'UEP qui portent haut et fort les couleurs de la ville d'UCKANGE.

Divers

Demande de médailles Fédérales pour 5 Juges du Grand EST.

Christian SEEMANN après les dernières élections fédérales reconduit pour la CNNAP comme Responsable National des Juges (nous sommes 2 pour ce poste).

Si Compétition de Sélection EDF en Mai 2021 à AIX en PROVENCE et Championnat de France Eau Libre à Saint AVERTIN en Juin 2021 sont maintenues des juges Grand EST sont pressentis pour occuper des postes clés.

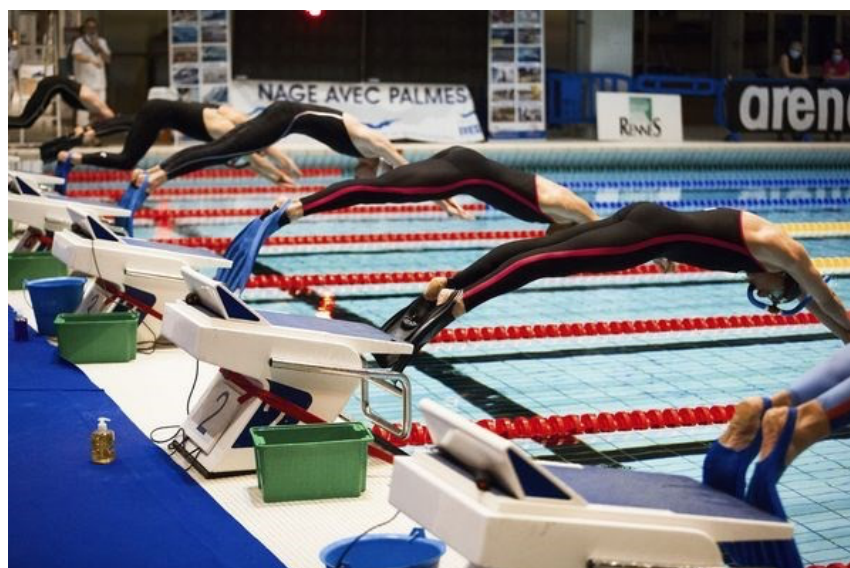
Projets Région

Il devient urgent de trouver de nouveaux clubs pour la discipline et de trouver de nouvelles piscines pour nous accueillir, et de développer les compétitions Inter Régions. (Grand EST, HDF, IDF) . ???

Continuité du travail mis en place, c'est l'avenir de la NAP au plus haut niveau.

Accentuer les formations et recyclages juges.

Autres grands axes avec le National pour l'olympiade en cours sont en cours d'élaboration.



Président : Éric NOEL

Compte Rendu d'activité 2020/2021

En raison de la situation sanitaire, l'ensemble des entraînements ayants été stoppés, il n'y a aucune activité pour notre commission.

Actuellement, 1 seule équipe existe en Moselle, composée de joueurs et joueuses issus de plusieurs clubs de Moselle. L'entraînement se fait à la piscine de Freyming-Merlebach avec le club Oxygène.

Un protocole spécifique est actuellement en train de se mettre en place avec un groupe de travail au niveau national. Si celui-ci est validé par le DTN, une activité pourra reprendre prochainement dans les bassins extérieurs dans un premier temps, puis toutes les piscines par la suite.

Prévisions 2021/2022

Si la situation évolue, nous pourrions proposer à chaque club de Moselle une initiation-démonstration. Le hockey, en dehors de la partie « Compétition » reste un moyen ludique de faire de l'entraînement plongée et apnée sous une autre forme totalement complémentaire à vos activités avec une approche différente de l'apnée.

Des sections juniors benjamins existent déjà dans les départements contigus. Pourquoi pas chez nous ? Sur la région de Metz, un Initiateur HS est disponible pour venir dans vos clubs.

Enfin, une session « passerelle Initiateur » sera proposée, afin de vous permettre de mettre en place des séances Hockey Sub dans vos clubs.



Président : Claude ALAN

La pandémie a depuis le mois de mars 2020, fortement perturbé la formation des plongeurs, malgré tout, les membres de la commission technique départementale restent mobilisés afin que tout ce qui peut être réalisé le soit, formation théorique par visio-conférence et formations pratiques en dehors des périodes de confinement.

Rapport d'activité 2020

Un stage initial initiateur a été organisé les 12 et 20 janvier : 6 candidats ont pu suivre ce stage.

Dès la fin du confinement du printemps, l'équipe de la CTD 57 a organisé régulièrement des sorties en milieu naturel pour la formation pratique des MF1 et des N4-GP. De la fin du mois de juin au mois d'octobre, **28 sorties** ont été organisées dont 2 week-ends pour un total de **426 plongées**.

La grande disponibilité des cadres a permis à 5 GP-N4 et 9 stagiaires MF1 de se présenter à l'examen organisé par la CTR Est à NIOLON au mois de septembre, à cet examen tous les préparants le GP-N4 ont été reçus et 8 des 9 stagiaires MF1.

Rapport d'activité 2021

Suite à l'AG électorale du mois de novembre 2020, la CTD a effectué auprès des Présidents de club une enquête afin de définir leurs besoins en termes de formation. Sur 29 clubs que compte le département 22 ont répondu à cette enquête. Un certain nombre n'ont pas répondu du fait qu'un grand nombre d'adhérents n'ont pas repris de licence en cette période de pandémie. Voici les résultats de cette enquête et les actions mises en place :



1. La formation « initiateurs »

8 plongeurs ont émis le souhait de suivre cette formation et 3 moniteurs la formation concomitante de « tuteur de stage initiateur » (TSI). Cette formation a donc été effectuée en visio conférence sur deux jours, les 20 et 27 mars 2021. Il est prévu d'organiser 1 à 2 stages intermédiaires en piscine ou en milieu naturel dès que cela sera possible.

2. L'examen initiateur

10 plongeurs en formation initiateur club seront prêts pour passer leur examen en 2021, la date du 10 octobre 2021 a été retenue, le lieu de l'examen reste à définir.

3. La formation GP-N4

7 plongeurs N3 sont inscrits à cette formation sous la direction d'Anne-Sophie et Philippe MOLTINI. 14 moniteurs du premier degré se sont portés candidats pour apporter leur aide à la formation théorique dans un premier temps et pratique dans un second temps, une fois l'accès au milieu naturel possible. Le planning des cours et les liens zoom sont disponibles sur le site de la CTD, un cours théorique est dispensé chaque semaine en visio conférence. Chaque cours est ensuite mis en ligne sur le site de la CTD 57. A ce jour, 8 visio conférences ont été réalisées.

4. La formation MF1

Sous la direction de Claude ALAN : actuellement 3 plongeurs sont en formation MF1, et bientôt 4 nouveaux candidats venant de terminer leur stage initial MF1 devraient rejoindre le groupe. La formation se fait en visio conférence une fois par semaine, depuis le mois de novembre 18 visio ont été réalisés. Dès le confinement terminé la formation pratique débutera chaque week-end à la gravière du fort. Il est prévu d'organiser des stages intermédiaires de deux jours à la gravière du fort pour optimiser leur formation et rattraper le temps perdu. Chaque séance fait l'objet d'une évaluation écrite accessible à tous les formateurs sur le site de la CTD 57.

5. La formation MF2

Elle est sous la direction de Jérôme CARRIERE, actuellement deux moniteurs sont en formation par visio conférence, 38 visio ont été réalisées depuis le mois de novembre 2020.

La CTD a réalisé au total 64 visio conférences en 5 mois.

6. La formation TIV

Suite à cette enquête, 17 plongeurs ont émis le souhait de suivre une formation TIV et 22 un stage de réactivation, au niveau départemental cette formation est sous l'égide de Jean Luc ADE et Mauro CAVALIERE.

7. La formation Antéor

Elle est sous la direction d'Anne Sophie MOLTINI, 17 plongeurs sont désireux de suivre cette formation, elle débutera dès que les conditions sanitaires seront revenues à la normale avec un protocole spécifique à cette formation.

La CTD 57 vient de créer une banque de données sur le site du CODEP, vont y figurer : les cours N4, les power points, des documents sur Word, qui pourront servir aux plongeurs afin d'améliorer leurs connaissances, à préparer leurs examens, aux moniteurs pour réaliser leur propre cours... Cette banque de données sera accessible à tous et constamment enrichie.

Voilà en quelques lignes ce qui a été réalisé depuis l'AG électorale de novembre 2020 et le programme de formation pour l'année à venir.

Responsable : Anne-Sophie MOLTINI

AG du 25 avril 2021

CODEP 57 le point sur le secourisme

- Agrément 20 février 2021

Médecin référent : Dr Claude Alan

2 moniteurs de secourisme : Jérôme Carrière et Christophe Courtiade.



- Création du GT secourisme avec formation PSC1 RIFAP au niveau CODEP.

Déplacement possible vers les clubs.

Formation ANTEOR

Pérennisation de la formation secourisme dans le temps...

- Mise en rapport des personnes formées et l'AFPR : l'Association Française des Premiers Répondants (via Christophe Courtiade)

Budget 4000 euros

-

- Actions envisagées dès que cela sera possible, en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives gouvernementales :

Formations de 4 moniteurs de secourisme supplémentaires pour le CODEP 57

Une formation PSC1 de mise à niveau sera faite par Christophe Courtiade en pré requis de cette formation

- Le matériel CODEP a disparu, il va nous falloir réinvestir